



AUTRE

Toussaint 2020 : horaires d'ouverture des cimetières de la CARL

En cette période de pandémie, les horaires d'ouverture des cimetières de la CARL sont adaptés.

Publié le 29 octobre 2020

Dans le respect des gestes barrières, les administrés sont invités à se rendre dans les cimetières de la Riviera du Levant selon les conditions suivantes :

Le Gosier

Le cimetière de la ville du Gosier sera ouvert les **1er et 2 novembre 2020** de **08h à 21h**.

Aussi, afin de lutter contre la propagation de la COVID 19, la population est invitée à respecter les mesures suivantes :

- > port du masque obligatoire ;
- > respect de la distanciation ;
- > interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes ;
- > utilisation d'une solution hydro-alcoolique, à défaut de pouvoir se laver les mains ;
- > étalement des visites au cimetière entre le 1er et le 2 novembre et dans le courant de la journée ;
- > respect de la circulation : entrée Porte principale, sortie Porte en face de La Poste.

Sainte-Anne

Le cimetière de la ville de Sainte-Anne sera ouvert les **1er et 2 novembre 2020** de **06h à 19h**.

Pour gérer les flux dans le cimetière et dans sa périphérie :

- > Des barrières ont été mises en place pour définir le sens de circulation et respecter les règles de distanciation ;
- > Les deux entrées seront ouvertes et permettront d'entrer et de sortir du cimetière en évitant les croisements ;
- > Les allées et les abords des concessions devront être libérées de tous objets et détritiques ;
- > Limitation du temps de présence dans l'enceinte du cimetière après avoir honoré les défunts ;
- > Toute activité de vente à emporter, de commerce ambulancier (nourriture, boissons, fleurs...) est strictement interdite devant et aux abords du cimetière.

Saint-François

Les cimetières de la commune de Saint-François (Cayenne et Raisins Clairs), seront ouverts du 31 octobre au 03 novembre 2020, de **07h à 18h**.

Sans attroupements ni regroupements, avec la nécessaire distanciation physique et le respect des gestes barrières. Toute activité de vente à emporter, de commerce ou d'artisanat ambulancier est interdite aux abords des cimetières.

La Désirade

Les cimetières de la commune de la Désirade (de Beauséjour et des marins à Baie-Mahault), sont en accès libre jour et nuit dans le respect des gestes barrières.



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER-SAINTE-ANNE-SAINT-FRANÇOIS-LA DÉSIRADE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00